



**Procès verbal de la 6<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle,  
Tenue le lundi le 18 février 2008, à la salle 139-140  
De l'aréna Julien Ducharme de Sherbrooke à 19h30.**

Membres du C.A. présents :

Stéphane Jacques, président

Damien Roy, 1<sup>er</sup> vice-président

Jean A. Boislard, 2<sup>ième</sup> vice-président

Linda Robert, secrétaire

Ronald Groleau, directeur

Danny Héon, directeur

Ghislain Roy, directeur

Membres du C.A absents :

Linda Alcorn, trésorière

Membres de l'association présents :

10 membres + le C.A.

1. MOT DE BIENVENUE

Stéphane Jacques nous dit un mot de bienvenu et présente l'équipe du conseil d'administration de la saison 2007.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour a été faite et adopté avec les ajouts suivants :

9) c) Amendement aux règlements généraux;

Et le varia demeure ouvert.

Proposé par : Damien Roy

Appuyé par : Denis Verville

Adopté à l'unanimité

## 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'A.G.A DU 6 FÉVRIER 2007

La lecture a été faite et l'adoption fût aussi faite.

Proposé par : Danny Héon

Appuyé par : Ghislain Roy

Adopté à l'unanimité

## 4. RAPPORT FINANCIER 2006

En l'absence de la trésorière, Stéphane élabore sur les finances de l'association de crosse de Sherbrooke. En caisse en ce moment, il y a environ un solde de \$ 3 000. Dès que le rapport financier sera présenté, il sera possible de le demander via le site Internet à un des membres du conseil d'administration.

## 5. RAPPORTS ANNUELS DES DIRECTEURS

A) **Président** : (Stéphane Jacques)

Le président a déposé un rapport écrit qui est le même qu'il a fourni à la ville de Sherbrooke. Les gens présent l'ont lu et ont posé des questions. Ce rapport sera archivé en annexe à ce procès verbal.

Les autres membres du conseil d'administration qui avaient des éléments à ajouter lors des explications du président, ont pu le faire sans problème.

#### 6. STRUCTURE LOCALE PRÉVUE POUR 2008 ( à Sherbrooke)

Le président explique les grandes lignes directives que l'association de crosse de Sherbrooke s'est donné pour la saison 2008. Il énumère sur les rôles et fonctions des membre du conseil d'administration et élabore sur les catégories d'âge disponible pour l'année 2008.

#### 7. ÉLECTIONS :

Jean A. Boislard agit comme président d'élection et Linda Robert, comme secrétaire d'élection même si son poste est en élection, car elle ne se représente pas cette année en élection.

#### **Proposition pour le poste de 1<sup>ième</sup> vice-présidence :**

Danny Héon a proposé **Ghislain Roy** comme 1<sup>ième</sup> vice-président.

Appuyé par Damien Roy.

**Ghislain Roy** accepte la mise en candidature.

**Ghislain Roy** devient donc 1<sup>er</sup> vice président par acclamation.

#### **Propositions pour les postes de directeurs :**

Damien Roy a proposé **Ronald Groleau** comme directeur.

Appuyé par Ghislain Roy.

Ghislain Roy a proposé **Sylvain Beaulieu** comme directeur.

Appuyé par Danny Héon.

Ghislain Roy a proposé **Denis Verville** comme directeur.

Appuyé par Danny Héon.

**Denis Verville refuse** la mise en candidature.

**Sylvain Beaulieu accepte** la mise en candidature.

**Ronald Groleau accepte** la mise en candidature.

Comme il n'y a que deux seules mises en candidatures pour les deux postes de directeurs disponibles, Sylvain Beaulieu et Ronald Groleau remportent les élections par acclamation et deviennent directeurs de l'association de crosse de Sherbrooke pour les saisons 2008 et 2009.

#### **Propositions pour le poste de secrétaire :**

Comme il n'y a eu aucune mise en candidature, le poste demeure vacant. Le CA aura le mandat de combler ce poste ultérieurement.

## 8. VARIA

### A) Période de questions :

- Q. : Y aura t-il des formations pour les entraîneurs?  
R. : Oui, et les informations vous seront communiqués en temps et lieu.
- Q. : Les protecteurs buccaux seront-ils obligatoire?  
R. : Oui pour tous les joueurs.
- Ghislain répond aux quelques questions concernant les cédules.

B) Tirage de l'inscription gratuite :

- Gagnant = Samuel Jacques (bantam)

C) Amendement aux règlements généraux :

Il est proposé d'ajouter un amendement aux règlements généraux, un point 7.7.

#### **7.7 OFFICIERS NON-ÉLUS**

**Au besoin, le conseil d'administration peut nommer autant d'officiers qu'il le désire. Ces officiers auront la responsabilité de dossiers spécifiques qui leurs seront confiés par les officiers élus. Dès qu'ils sont nommés, les officiers non-élus auront les mêmes droits, privilèges et responsabilités que les officiers élus.**

##### **7.7.1 ÉLIGIBILITÉ**

**Toute personne physique majeure ayant la capacité d'accomplir les tâches qui lui sont confiées peut être nommée officier.**

##### **7.7.2 DURÉE DES MANDATS**

**Ces officiers sont nommés pour un terme maximal de un (1) an, ou jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des membres.**

Proposé par : Ghislain Roy

Appuyé par : Ronald Groleau

Adopté à l'unanimité

## **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée a été proposée à 21h05.

Proposé par : Danny Héon

Appuyé par : Damien Roy

Adopté à l'unanimité

## SOCIAL

Les membres présents sont invités à prendre une petite bouché (beignes et café) et à discuter autant qu'ils le désireront.

---

Linda Robert, secrétaire